

Matane, le 28 mai 2008

La carte change

Ce mémoire est présenté à :

La commission de la représentation électorale du Québec représentée par

M^e Marcel Blanchet, président
M. Serge Courville, commissaire
M. John Zacharias, commissaire

de la part de

L'Association féminine d'éducation et d'actions sociales de la Paroisse de
Bon-Pasteur de Matane

Plan

- 1- La Loi
- 2- La CRE
- 3- La densité de la population
- 4- Le nouveau mode de scrutin
- 5- La superficie
- 6- Configuration de la région
- 7- Les coûts
- 8- L'expression "Loin des yeux, loin du coeur"
- 9- Conclusion

L'AFÉAS

L'Association féminine d'éducation et d'actions sociales oeuvrent au sein de la Province. L'AFÉAS se présente dans les grands débats qui façonnent la vie et l'évolution de la société. Elle s'est imposée comme un interlocuteur de qualité et un partenaire privilégié de l'État. Ses interventions ont été particulièrement appréciées lors des travaux entourant la reconnaissance du travail au foyer, la formation et l'orientation des filles, la Loi favorisant l'égalité économique des époux (146), les normes minimales de travail (congés et allocation de maternité) et la reconnaissance de la pratique des sages-femmes. Aujourd'hui, elle travaille sur l'assurance parentale octroyée aux nouveaux parents.

L'AFÉAS a contribué de diverses façons à l'émergence de nouvelles valeurs et à l'évolution des mentalités pour favoriser l'égalité des femmes.

Le découpage de la carte électorale.

La loi

La loi proscrit de refaire une délimitation des circonscriptions après deux mandats d'élection ou à tous les 8 ans.

L'instabilité de nos gouvernements, provoquée par " je ne sais plus pour qui voter" des québécois, fait en sorte que nous allons aux urnes, avant terme. La dernière réforme a eu lieu en 2003 et nous sommes en 2008 face à un nouveau découpage de la carte électorale. Il faudrait peut-être prendre le budget de ce travail qui vient trop souvent, pour payer le salaire de nos députés de la région.

La CRE

La Commission de la représentation électorale qui a pour rôle d'établir la carte électorale est une commission qui se veut neutre et impartiale. Elle a pour mandat de respecter deux principes de base :

--- **L'égalité du vote des électeurs** c'est-à-dire d'établir des régions électorales d'à peu près équivalentes, avec approximativement 25% de la moyenne.

--- **Le respect des communautés naturelles**, et nous citons en exemple, la population des Iles-de-la-Madeine.

Le respect des communautés s'établira sur des critères géographiques, démographiques, sociaux et économiques.

Densité de la population

Nous sommes héritiers de nos ancêtres et pour des raisons de survie et de commerce, les découvreurs ont choisi d'habiter les bordures du fleuve St-Laurent. Ce qui était bon pour eux l'est aussi pour nous, donc nous habitons la côte riveraine, cette réalité se traduit par un territoire en longueur. Nous sommes bâtis l'un à côté de l'autre, il nous faut, donc, parcourir de longues distances. Le gouvernement s'en plaint, les Gaspésiens, non.

Regardez autrement, voyez la superficie de territoire que ce peu de population entretient avec si peu de travailleurs comparativement au travail de la concentration des populations dans des villes avec peu de superficie. Qui mérite la palme ?

Et le plus dérangeant, c'est que les directives viennent de responsables qui n'ont aucunes affinités avec les régions. Ils traitent la Gaspésie sans considération, comme une région mal aimée.

Les ministres du gouvernement nous visitent en temps d'élection, lors de lancement de projets. Ils nous signent des décrets pour satisfaire leur politique. Ils nous coupent, nous recourent, nous découpent à leur guise.

Si la ville de Laval manque d'un député à cause de son bassin de population, offrez-lui un adjoint. Cette personne sera engagée pour offrir un support sur le terrain, elle ne sera pas obligée d'être élue. L'élue pourra avoir un peu d'aise pour accomplir son travail de législateur. Il a l'avantage de ne pas perdre de temps sur la route, ce qui revient à dire que l'élue peut avoir plus d'électeurs à gérer que le nôtre en région. Ou bien verra-t-on, un jour, notre élu se déplacer en hélicoptère. Aussi bien investir ses sous dans l'humain et mettre les circonscriptions moins longues.

Le Lavallois élu parcourt une superficie de 245 km² et le Gaspésien en parcourra environ 30,000 km²

Après ce nouveau débat de division de carte électorale, qui gruge l'énergie et crée l'insécurité dans les populations territoriales, il sera du devoir du gouvernement d'éviter que le mot « densité » chatouille les oreilles des élus à la chambre des Communes, il devra mettre l'emphase sur la façon de gérer ce manque de densité de nos populations. Entre temps, respectons les ressources en place.

Le nouveau mode de scrutin

Aujourd'hui c'est la propagande du découpage de la carte électorale et les pièges viendront après dans les politiques de scrutin.

Le travail des commissions proposent un nouveau mode de scrutin (un système proportionnel mixte) qui ne cadre pas avec le nouveau découpage de la carte électorale parce que des critères restreindraient nos élus.

Ce mode de scrutin activerait un mécanisme de compensation qui piégerait l'électorat en mettant à sa direction un député compensé au lieu d'un député élu.

Et pour faire oublier ce stratagème antidémocratique on l'a habillé d'objectifs nobles : permettre aux élus d'avoir une plus grande disponibilité et d'avoir du poids politique.

La superficie

Notre élu ou celui qu'on nous aura imposé par compensation devra pour voir tous ses enfants faire le trajet de Matane à Québec puisque Gaspé couvre une distance quasi équivalente. Probablement qu'il voyagera sans débarquer parce qu'il n'aura pas le temps à autre chose. Et les pauvres paroissiens qui n'habitent pas la rive devront se contenter de le regarder sur photo.

Ce qui signifie que notre élu consacra plus de temps dans sa voiture à parcourir des distances qu'à travailler. Où sera la disponibilité de notre élu, comment accomplira-t-il son travail et quel sera son poids politique ?

Et que dire de l'amputation de nos paroisses environnantes de l'ouest de Matane, telles Baie-des-Sables, St-Ulric, St-Léandre et Ste-Paule qui ont depuis toujours fonctionné avec la circonscription de Matane, elles vont être reléguées à la dernière position dans leur nouvelle circonscription, elles deviendront les laissés-pour-compte du Bas-St-Laurent. Ont-elles vraiment besoin de cette dégradation quand elles sont une richesse pour la circonscription de Matane. On vient de nous couper notre bras gauche.

Configuration de la région

Nous avons un jour fusionné la Commission scolaire de Matane avec celle de la Vallée de la Matapédia pour s'apercevoir que les réalités n'étaient pas les mêmes et que cette fusion mettaient plusieurs obstacles et créaient bon nombre de problèmes et nous partageons la même frontière et couvrons une distance de 58 km.

Vous voulez demander à notre élu de gérer un territoire couvrant autour de 30,000 km.² Il représenterait comme 6 villes assez importantes et trop de villages pour commencer à les

compter. La réalité des villes n'est pas la même. Gaspé gère le touriste, la forêt, la pêche et le pétrole **et nous ne nous connaissons pas**. Matane gère le port de mer, la forêt, les usines de pâte et papier, l'éolien, le touriste, la pêche, les réserves fauniques.

Notre élu doit s'investir dans tous projets de villes et de villages, il doit supporter les organismes, distribuer les commandites. Notre élu doit connaître ses dossiers, négocier et légiférer. Se peut-il qu'il demande à manger, à dormir et à voir sa famille ?

Les coûts

L'information nous disait qu'il y avait trop de députés à la chambre des communes et qu'on devait passer le couperet afin de faire des économies et respecter la loi autorisant 125 circonscriptions. Nous trouvons que le gouvernement nous repère très vite pour faire ses coupures, quelques mini calculs et le tour est joué .

Il nous repère aussi très vite pour nous dépouiller de nos richesses, il nous prive des eaux du fleuve, trop polluées, de nos poissons qui ne peuvent plus y vivre, de nos forêts pour alimenter souvent des étrangers, de nos originaux et de nos cerveaux.

Il consent et décrète la pollution de nos ruisseaux, de nos rivières et de nos rivières à saumons.

Trop peu payer ? Encore faut-il qu'il embourbe notre député à un point tel qu'il va déprimer au lieu de travailler. Et en soustrayant le nombre de députés en région, il efface la visibilité des régions au pouvoir décisionnel de l'Assemblée nationale. Il nous est autorisé des écarts de calcul d'électeurs quand le travail devient irréalisable pour l'élu ou pénalise les électeurs qui ont droit à la représentation. Pourrait-on appliquer cette autorisation pour notre circonscription et cesser de penser politique et rentabilité d'élection.

Qu'attendez-vous de notre Gaspésie ?

--- La délimitation des circonscriptions doit permettre aux électeurs d'avoir le meilleur accès possible à leur représentant élu.

--- Et cette délimitation doit aussi permettre à notre élu d'accomplir de façon appropriée son double rôle de législateur et de l'ombusman.

Nous avons besoin, de politique d'efficacité, des gens consciencieux qui travaillent sur le terrain, nous avons besoin de bâtisseurs, pas des coupeurs. A trop s'ouvrir, nous perdons nos balises.

L'expression "loin des yeux, loin du cœur"

Voyons un scénario possible d'avenir, advenant l'élection d'un député, aux extrémités de la circonscription. Ces deux députés ont déjà aujourd'hui, une pleine tâche à gérer leur circonscription, comment pourront-ils faire pour répondre au besoin du grand territoire de l'est, ou de l'ouest, ajouté à leurs responsabilités. Ils ne feront qu'éteindre les feux.

Et le meilleur comparatif que l'on peut faire, c'est l'image de la famille, comment un parent vivant à Gaspé, peut-il bien veiller sur ses enfants vivant à Matane. Ce ne sera même pas une famille monoparentale, ce sera des enfants orphelins.

Les attaches affectives n'étant même pas à sa création, et n'ayant aucune seconde pour en développer, c'est comme créer un geste suicidaire. Comment un élu peut-il garder vivante une si grande circonscription ? Loin des yeux, loin du cœur.

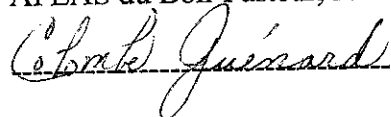
Que les grands penseurs et les grands réformateurs nous répondent ? Où sont vos politiques d'efficacité ?

Nous, Association Féminine d'Éducation et d'Actions Sociales, privilégions le statut quo dans le dossier de la carte électorale. La Gaspésie et la côte Nord sont "Les poumons du Québec", nous avons besoin d'air pur, nous avons besoin d'être déchargés pour accomplir, nous avons besoin de francs supporteurs et aussi de bons gestionnaires qui nous accompagnent.

Devenez ce que nous attendons de vous et il n'y aura pas de découpage de carte électorale au bout de cinq ans.

Merci, monsieur le Président

AFÉAS du Bon-Pasteur, Matane

 présidente

Ce document a été mandaté par l'association et écrit par Carmelle St-Gelais